

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2021.

(En 1000 DT)

Période	au 31 Mars 2021	au 31 Mars 2020	au 31 Décembre 2020(*)
1- Produits d'exploitation bancaires	212 139	216 859	856 478
• Intérêts et revenus assimilés	137 787	157 774	601 140
• Commissions en produits	30 536	28 216	113 811
• Revenus du portefeuille	43 816	30 869	141 527
2- Charges d'exploitation bancaires	100 801	121 275	456 011
• Intérêts encourus et charges assimilées	98 338	118 971	445 716
• Commissions encourues	2 463	2 304	10 295
3-Produit net bancaire	111 338	95 584	400 467
4- Autres produits d'exploitation	226	373	1 209
5- Charges opératoires :	41 149	40 303	166 109
Dont ;			
• Frais de personnel	28 665	28 289	115 765
• Charges générales d'exploitation	10 088	9 669	41 289
6- Structure du Portefeuille	2 230 565	1 888 743	2 114 255
• Portefeuille- titres commercial	133 287	236 984	135 191
• Portefeuille d'investissement	2 097 278	1 651 759	1 979 064
7- Encours des créances à la clientèle	6 041 303	5 670 677	6 003 059
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	6 012 118	5 661 328	5 861 002
Dont ;			
• Dépôt à vue	1 820 298	1 774 329	1 821 946
• Epargne	1 888 775	1 525 834	1 879 072
9- Emprunts et Ressources Spéciales	959 854	886 488	968 332
10- Capitaux propres (**)	1 014 103	869 371	1 014 292

(*) Chiffres certifiés

(**) Les capitaux propres sont publiés hors résultats des périodes.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêté, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2021

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et des agios réservés, sont passés de 5 670,7 millions de dinars à fin mars 2020 à 6 041,3 millions de dinars à fin mars 2021, enregistrant ainsi une progression de 370,6 millions de dinars ou 6,5%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à fin mars 2021 à 6 012,1 millions de dinars soit une progression de 350,8 millions de dinars ou 6,2% par rapport au 31 mars 2020.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 959,9 millions de dinars enregistrant ainsi une hausse de 73,4 millions de dinars par rapport au 31 mars 2020.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une diminution de 4,7 millions de dinars ou 2,2% par rapport à la même période en 2020.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une baisse de 20,5 millions de dinars ou 16,9% par rapport à la même période en 2020.

Le Produit Net Bancaire a atteint 111,3 millions de dinars à fin mars 2021 contre 95,6 millions de dinars pour la même période de 2020 soit une progression de de 16,5%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 37 % au titre du premier trimestre de 2021 contre 42,2% pour la même période de 2020 soit une baisse de 5,2 points de pourcentage.

Impacts de la crise sanitaire « COVID-19 »

Dans un contexte marqué par la continuité des effets de la crise du Covid-19, l'analyse de la situation financière d'AMEN BANK au 31 mars 2021 confirme le maintien de la profitabilité structurelle, la solidité ainsi que la stabilité du profil de risque de la banque.

AMEN BANK a procédé au stress test demandé par la Banque Centrale de Tunisie. Les résultats dégagés constituent une réaffirmation qu'AMEN BANK dispose de facteurs confirmés de résilience, d'un profil de risque de liquidité maîtrisé et d'un coussin confortable de fonds propres lui permettant d'atténuer l'impact de la crise.

Soutien d'AMEN BANK en faveur de l'hôpital Charles Nicolle

AMEN BANK, consciente de ses responsabilités et forte de ses valeurs, a pris en charge l'acquisition de 23 lits électriques à une articulation, en faveur de l'hôpital Charles Nicolle, qui fait face depuis le début de la pandémie mondiale de la COVID-19, comme la plupart des établissements publics de santé en Tunisie, à un besoin de plus en plus important en équipements. Le soutien d'AMEN BANK à l'hôpital Charles Nicolle constitue un pas supplémentaire dans sa politique de « Responsabilité Sociétale des Entreprises » et démontre une fois encore, qu'elle est fidèle à sa stratégie de solidarité et de citoyenneté.